

Monsieur Jacques Clémens
Ancien correspondant des Antiquités historiques,
24 avenue Jean Cordier
33600 PESSAC
à

Monsieur Vincent Feltesse
Président de la CUB

Pessac, le 17 juillet 2011

Objet: Mise en place d'un réseau de « sentinelles » archéologiques, bénévoles, lors des travaux d'urbanisme sur les communes de la CUB.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur , suite à mon bilan archéologique sur la commune de Pessac, de vous soumettre le projet de mise en place d'un réseau de « sentinelles » bénévoles, en particulier membres des associations culturelles des communes de la CUB.

Ce réseau serait en charge de surveiller bénévolement les déblais et les tranchées des travaux d'urbanisme , mais sans acte archéologique de leur part sinon autorisé par la Direction régionale du service archéologique.

L'accessibilité aux chantiers d'urbanisme , à ma connaissance, est de la compétence communale sinon communautaire. Il faut sans doute prévoir des clauses dans les cahiers de charges.

La « réintégration » des bénévoles pour aider à la surveillance archéologique , comme cela se faisait il y a quelques décennies , répondrait d'une part à l'allégement des missions de, fonctionnaires d'Etat ou de chargés de mission et d'autre part aux nombreux travaux d'urbanisme à venir sur le territoire communautaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Aquitaine
honoraire.

Jacques Clémens
Président des Amis du Vieux Papier en
Agrégé d'histoire, maître de conférence

